

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

ROME : Lettre du souverain Pontife aux évêques de la province de Paris ; bref de S. S. Léon XIII concernant la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. — XVIIe DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE. — CHRONIQUE D'OcéAINE : célébration de la fête du saint Nom de Marie à Notre-Dame ; communiqué au sujet du R. P. Paradis ; départ de M. Palin S. S. et de sept prêtres,



SOMMAIRE

tres, pour Rome ; un établissement fondé par les Sœurs hospitalières de Saint-Joseph à Windsor, Ont. ; arrivée de plusieurs Sulpiciens à Montréal. — LETTRE D'UN MISSIONNAIRE OBLAT. — L'INSTRUCTION RELIGIEUSE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES EN ANGLETERRE. — L'ESCLAVAGE EN AFRIQUE. — A PROPOS DE DUEL. — PRIONS POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO

LE PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

3 Cents Une piastre par an, payable d'avance. 3 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : L.-A.-D. MARÉCHAL, V. G., administrateur du diocèse.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
M. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à **M. P. DUPOY**
 Bureaux : No 20, rue Saint-Vincet 4, Montréal.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

| | | |
|--------------|-------|-------------------------|
| LUNDI, 17 | SEPT. | —Saint-Philippe. |
| MERCREDI, 19 | “ | —Saint-Félix de Valois. |
| VENDREDI, 21 | “ | —Saint-Roch. |

FETES DE LA SEMAINE

| | | |
|--------------|-------|--|
| DIMANCHE, 16 | SEPT. | —17 P. 3 S. N. D. des 7 D., d. m., orns blancs. <i>On annonce les Quatre-Temps et la fête de S. Mathieu, ap., pour le 21.</i> |
| Lundi, 17 | “ | —Stigm. de S. Frs, C., d., ornements blancs. |
| Mardi, 18 | “ | —S. Joseph de <i>Cupert.</i> , C., d., orns blancs. |
| Mercredi, 19 | “ | —4 T. SS. Janv., et Comp., MM., d., orns r. |
| Jepdi, 20 | “ | —SS. Eust. et C., MM., d., ornements rouges. |
| Vendredi, 21 | “ | —4 T. S. MATTHE, AP., et Ev., d, 2 cl., o. rouges. |
| Samedi, 22 | “ | —4 T. S. Thomas de Vi., E. C, d., orns blancs. |

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Dimanche 16.—Fête du titulaire de l'église paroissiale de Saint-Cyprien.

RÔME.

Les évêques de la province de Paris ayant adressé une lettre à Sa Sainteté Léon XIII à l'occasion de l'encyclique *Libertas*, le souverain Pontife leur a répondu par la lettre suivante :

“ Illustrissime et révérendissime Seigneur,

“ J'ai reçu le précieux envoi que m'a fait parvenir Votre illustrissime et révérendissime Seigneurie, le 10 du mois courant, et je me suis empressé de déposer entre les mains vénérées du Saint-Père l'adresse par laquelle Votre Seigneurie et ses suffragants ont voulu attester leur adhésion et leur soumission aux enseignements contenus dans l'encyclique sur “ la Liberté humaine ”. Sa Sainteté a accueilli cet acte avec des marques de particulière satisfaction. Aussi m'a-t-elle chargé, et c'est pour moi un plaisir de remercier Votre Seigneurie et, par Son intermédiaire, les vénérables évêques de sa province et, en même temps, de lui transmettre la bénédiction apostolique que Sa Sainteté, en témoignage de sa vive satisfaction, leur accorde de tout cœur.

“ Je suis heureux de cette occasion de me dire de nouveau, avec les sentiments de la considération la plus distinguée,

“ De Votre Seigneurie illustrissime et révérendissime,

“ Le serviteur dévoué,

“ M. Cardinal RAMPOLLA. ”

Rome, 16 août 1888.

“ A Monseigneur l'archevêque de Paris. ”

Bref de N. T. S. P. le Pape Léon XIII, concernant la dévotion au Cœur eucharistique de Jésus.

LÉON XIII, PAPÉ.

POUR PÉRETUELLE MÉMOIRE.

Notre vénérable frère, François, archevêque de Paris, Nous a fait savoir dernièrement que la pieuse Association ou Confrérie, précédemment approuvée par les lettres apostoliques du Saint-Siège, sous le titre du “ Sacré-Cœur eucharistique de Jésus, ” s'est avec la bénédiction du Seigneur, répandue et propagée au loin dans diverses régions de la France et qu'elle a été canoniquement érigée dans un grand nombre de diocèses par les évêques, ayant sagement à cœur de seconder l'empressement des fidèles des deux sexes à se faire recevoir dans cette Confrérie. Afin que ce culte si universel et cette piété envers le Sacré-Cœur de Jésus, adoré dans le très saint sacrement de l'Eucharistie tourne au plus grand profit des associés, le même vénérable frère nous a demandé que Nous voulussions bien ouvrir avec bonté les trésors célestes de l'Eglise.

Pour donner à l'archevêque de Paris et à ladite Association qui se propose un but si salutaire et si fécond, un témoignage de Notre par-

ticulière bienveillance, Nous avons volontiers résolu de satisfaire de tels vœux. C'est pourquoi, appuyé sur la miséricorde de Dieu tout-puissant et sur l'autorité de ses apôtres, les bienheureux Pierre et Paul, Nous accordons miséricordieusement dans le Seigneur :

L'indulgence plénière et la rémission de leurs péchés : 1^o à tous et à chacun des fidèles de l'un et l'autre sexe qui entreront dans ladite Confrérie érigée canoniquement déjà, ou devant l'être, en un lieu quelconque de la France, le premier jour de leur entrée, si, vraiment pénitents et confessés, ils ont reçu le très saint sacrement de l'Eucharistie ; 2^o aux associés inscrits déjà, ou qui le seront plus tard, dans ladite pieuse Association canoniquement instituée ou devant l'être en un lieu quelconque de la France, si de même, vraiment pénitents, confessés et communiés, ils visitent avec dévotion l'église ou la chapelle de la Confrérie, ou même quelque autre église, chaque année aux jours qui suivent : le vendredi après l'octave de la Fête-Dieu, à partir des premières vêpres, et le Jeudi saint depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, en priant Dieu pour la concorde des princes chrétiens, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs et l'exaltation de notre sainte mère l'Eglise. — En outre, Nous remettons, dans la forme ordinaire de l'Eglise, cent jours de pénitence sacramentelle ou autre, aux mêmes associés admis déjà ou devant l'être dans ladite Confrérie, canoniquement instituée comme ci-dessus, ou qui le seront en un lieu quelconque de la France si, au moins contrits de cœur, ils récitent dévotement en n'importe quel jour de l'année et en n'importe quelle langue, pourvu que la traduction soit fidèle, la prière expiatoire reconnue par l'autorité ecclésiastique, qui commence par ces mots : *Cœur eucharistique de mon Dieu*, etc....., et dont un exemplaire est conservé dans les archives de Notre secrétairerie des Brefs — Nous condescendons à ce que toutes et chacune de ces indulgences, rémissions des péchés, relaxations de pénitences, puissent être appliquées par manière de suffrage aux âmes des fidèles qui ont quitté ce monde unies à Dieu par la charité.

En accordant ces choses, Nous donnons le pouvoir aux archevêques, évêques et autres ordinaires de France de communiquer ces indulgences aux Confréries canoniquement érigées ou devant l'être dans leurs diocèses respectifs, sous le titre susmentionné. Nonobstant toutes dispositions contraires, les présentes lettres devant valoir à perpétuité. Mais nous prescrivons que dans l'érection de telles Associations ou Confréries on observe tout ce qui est de droit, surtout ce qui est ordonné dans la Constitution de Notre prédécesseur Clément VIII, et qui commence ainsi : *Quæcumque*. Nous voulons en outre, que les copies, ou même les exemplaires imprimés des présentes lettres signés de quelque notaire public ou revêtus du sceau d'une personne constituée en dignité ecclésiastique, obtiennent la même foi que nos lettres elles-mêmes, si elles étaient produites et montrées.

Donné à Rome, près Saint Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 27 janvier 1888, la dixième année de Notre pontificat.

†
(Place du sceau)

M. Card. LEDOCHOWSKI,
ALEXANDRE, évêque de Tripoli, secrétaire.

XVII^e DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

Tu aimeras ton prochain comme toi-même.
(ST MATT. XVII, 39.)

Rien ne peut être plus évident que le fait que nous devons aimer Dieu, et il est également évident que nous devons aimer notre prochain. Notre-Seigneur déclare que ces deux commandements renferment toute la loi et les prophètes. Nous voyons cependant des gens qui en font très peu de cas. Le commandement d'aimer notre prochain est peut-être le moins observé.

Méditons donc sur ce commandement aujourd'hui.

Et d'abord, il n'y a pas de doute que nous devons lui obéir. Jésus dit clairement et avec autorité : " Tu aimeras ton prochain, " et ailleurs, il dit aussi : " Je vous donne le nouveau commandement que vous vous aimiez les uns les autres. Et ainsi, tous les hommes connaîtront que vous êtes mes disciples si vous vous aimez les uns les autres. "

Donc, si vous voulez suivre le commandement de Jésus-Christ, si vous désirez être connus comme ses disciples, vous devez aimer votre prochain. L'obligation est claire et évidente.

Mais non seulement Notre-Seigneur nous donne le *commandement*, il nous explique aussi la *méthode* pour l'accomplir. Car non seulement il dit : " Tu aimeras ton prochain, " mais il ajoute " comme toi-même. " Il ne dit pas autant que toi-même, car les lois de la nature et de la charité exigent que nous nous aimions nous-mêmes mieux que notre prochain. Nous devons sauver notre âme d'abord ; nous ne devons pas mettre en péril notre propre salut au profit de notre prochain.

Notre-Seigneur dit " comme toi-même, " c'est-à-dire de la *même manière*, mais non au *même degré*. Nous devons aimer notre prochain pour son bien comme nous nous aimons pour notre propre bien. Si vous aimez seulement votre prochain pour l'utilité qu'il peut avoir pour vous, pour le plaisir qu'il peut vous donner, pour les positions qu'il peut vous faire obtenir, cela n'est pas l'aimer du tout. Ce n'est ni plus ni moins que vous aimer vous-mêmes. Vous devez l'aimer comme Jésus-Christ nous a aimés, avec un amour surnaturel, avec un amour qui est basé sur le désir de sauver l'âme de votre prochain.

Comment donc devons-nous tous les jours de notre vie agir avec notre prochain pour accomplir le commandement de Jésus-Christ : " Tu aimeras ton prochain comme toi-même ? " D'abord ne faites aucun tort à votre voisin soit par pensée, soit par parole, soit par action. Vous n'aimez pas qu'on ait de mauvaises pensées sur votre compte : n'avez donc pas de mauvaises pensées sur le compte de votre prochain. Vous n'aimez pas qu'on parle mal de vous ; vous n'aimez pas à être insultés ; vous ne pouvez souffrir d'être trompés. Alors ayez bien soin de ne pas faire subir de telles choses à votre prochain.

Vous n'aimez pas à être attrapés ou volés ; vous n'aimez pas que

vosre propriété ou vosre réputation soient attaquées, ou qu'il vous soit fait aucun tort. Pourquoi ? Parce que vous vous aimez vous-mêmes. Eh bien, alors, aimez vosre prochain *comme vous-mêmes*," et ne lui faites pas ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse.

De plus, non seulement gardez-vous de faire du mal à vosre prochain, mais souhaitez-lui du bien et faites-lui du bien. Essayez d'avoir son nom sur les lèvres lorsque vous priez. Dites : " O Dieu ! bénissez mon prochain, comme vous me bénissez." Essayez de montrer à vosre frère en Jésus-Christ que vous vous intéressez à son bien-être, et que vosre cœur se réjouit quand il réussit. Ayez le cœur aussi joyeux en entendant dire que vosre prochain a gagné cinq cents dollars que si vous aviez gagé vous-mêmes cette somme. Lorsque vous pouvez rendre à vosre ami un utile service, faites-le avec un sincère bon vouloir ; tendez lui une main secourable ; essayez de lui donner de l'aide dans ses affaires. Ne dites pas : " Chacun pour soi et Dieu pour tous," mais dites : " Faisons aux autres comme nous voudrions qu'il nous fut fait."

Enfin, voulez-vous que Dieu vous pardonne vos péchés ? voulez-vous que les hommes supportent vos offenses et vos défauts ? Aimez alors vosre prochain comme vous-même. S'il vous a injurié, pardonnez-lui ; s'il vous a fait du tort, n'y prenez pas garde ; s'il a des défauts, supportez-le avec ses défauts. Tout, dit un saint, est facile à celui qui aime."

Donc, aimez Dieu, aimez vosre prochain, et tout vous sera facile. Cette vie passera le plus agréablement, et la vie future sera la plus brillante et ses récompenses les plus précieuses, si vous vous souvenez de ce grand commandement et que vous agissiez selon ce qu'il ordonne : " Tu aimeras ton prochain comme toi-même."

CHRONIQUE DIOCESAINE

Dimanche dernier, la fête du titulaire du saint Nom de Marie, fête patronale de la paroisse Notre-Dame, et une des fêtes patronales de la ville et du diocèse, a été célébrée avec une grande solennité dans cette église.

M. Maréchal, administrateur, officiait à la grand'messe. M. l'abbé Giband a prêché le sermon sur la virginité de Marie avant, pendant et après la conception de son divin Fils.

A l'issue de la grand'messe ont été chantées les prières de l'*Itinéraire*. Ces prières, demandées par Mgr l'Archevêque, ont surtout pour but d'attirer les bénédictions du ciel sur les importantes affaires que Sa Grandeur va traiter à Rome. Parmi ces affaires ne figure nullement la division du diocèse de Montréal.

L'EX-PÈRE PARADIS.

Nous avons le regret d'annoncer que le révérend père Paradis ne fait plus partie de la congrégation des Oblats,

A la suite de son différend avec l'honorable J.-J. Ross, ancien premier ministre de la province de Québec, le révérend père Paradis crut devoir ne pas accepter le règlement arbitral de cette affaire, fait par le révérend père Augier, son provincial, et en appeler au très révérend Père supérieur général de son ordre. Le très révérend Père général ne lui ayant pas donné gain de cause et l'ayant mis en demeure de se soumettre ou de se séparer de sa famille religieuse, il s'adressa à Rome, et la congrégation de la Propagande a rejeté son appel en ces termes :

“ *L'affaire ayant été mûrement examinée, il a paru au conseil de la Propagande que le recours du père Paradis n'était pas acceptable et partant ne pouvait pas être accepté, et qu'il avait pour devoir de se soumettre à ses supérieurs réguliers.*

“ *Re mature perpensâ, visum est ejus (Paradis) recursum non esse acceptandum ac proinde non posse illum acceptari et se superioribus regularibus subijcere debere.*

“ (Signé) *Jeanves Card. Simeoni, pref.* ”

C'est pour n'avoir pas voulu se soumettre à l'autorité et aux ordres de son supérieur général, selon l'injonction qui lui en a été faite par le Saint-Siège que le père Paradis a dû sortir de la congrégation des Oblats. (Communiqué.)

Monsieur l'abbé C.-F. Palin d'Abonville, P. S. S., docteur en théologie et professeur de Droit canonique au grand séminaire, vient d'être nommé supérieur du séminaire canadien de Rome. Ce choix rencontre l'approbation unanime de tout le clergé de Montréal, dans lequel ce digne monsieur ne compte que des amis.

Monsieur Palin d'Abonville s'embarquera à Montréal, à bord du *Sarnia*, de la ligne Dominion, le 10 du mois prochain ; il sera accompagné de sept jeunes prêtres qui se rendent au séminaire de Rome pour y continuer leurs études théologiques, et dont voici les noms :

M. Lagacéux, du diocèse de Québec.

MM. C. Bourduas, H. Langevin, A. Barcelo, J. Robert, diocèse de Montréal.

MM. H. Filiatrault, J. A. Lemieux, diocèse de Saint-Hyacinthe.

M. A. Cousineau, professeur de philosophie au séminaire de Ste-Thérèse, est parti, il y a quelques jours, pour la même destination.

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, les religieuses hospitalières de Saint-Joseph de Montréal fondent cette année à Windsor, Ont., un établissement destiné particulièrement à l'œuvre des nègres.

Grâce au dévouement et au zèle du révérend père Wagner, curé de Windsor, cette œuvre des nègres dont nous avons plusieurs fois entretenu nos lecteurs, a fait de rapides progrès pendant les deux dernières années et la fondation entreprise par les sœurs de l'Hôtel-Dieu va l'établir définitivement sur des bases durables.

Plusieurs Sulpiciens sont arrivés ces jours derniers à Montréal, pour occuper les postes suivants :

MM. Rouanard et Mare, au grand séminaire ; MM. Hébert et Gauthier, au collège ; M. Mare, attaché à Notre-Dame.

MM. Dupré et Denis, du collège, sont de retour de France où ils étaient allés passer les vacances.

Lettre d'un missionnaire O. M. I.

J. M. J.

Athabaska, le 4 juillet 1888.

A Sa Grandeur Monseigneur Clut, à Montréal.

Monseigneur et bien-aimé Père,

Nous avons reçu vos bonnes lettres ; mais hélas ! avec la joie elles nous ont aussi apporté la tristesse, car on préparait déjà tout pour faire à Votre Grandeur une réception telle que le Nord n'en avait encore jamais vue, et voilà que nous apprenons que votre retour au milieu de nous a été ajourné à l'année prochaine. Enfin, puisque Dieu l'a voulu, nous disons : *Domine, non nostra voluntas, sed tua fiat !* Comme compensation, il nous envoie le révérend père Grouard qui vient s'établir à la Nativité, comme supérieur de la mission. Je ne le connais pas personnellement, mais on en dit tant de bien que je bénis d'avance le ciel de nous placer sous une si précieuse direction.

Que de pénibles nouvelles à vous apprendre, Monseigneur ; on peut dire même sans exagération que cette année figurera certainement comme une des plus désastreuses entre toutes dans les annales d'Athabaska ; car si vous vous en souvenez, dans ma dernière lettre, je vous signalais les dégâts causés par les tempêtes de l'automne passé, et qui, en brisant la glace, après la pose des filets à l'eau, avait mis notre matériel de pêche hors de service. A force de travail et d'industrie, on était parvenu cependant à le remonter assez bien, mais ces premiers accidents n'étaient encore qu'un prélude aux malheurs beaucoup plus graves qui devaient les suivre bientôt. C'est la famine qui a failli exterminer une grande partie de nos pauvres sauvages.

Dès le mois de novembre, ils commencèrent à arriver ici par bandes de deux, trois et quatre familles, tellement amaigris et épuisés par la faim, qu'ils pouvaient à peine se traîner. Plus d'une fois on les avait vus disputer aux chiens la dégoûtante curée qu'on versait dans leur auge, c'était à fendre le cœur. Nous les soulagions sans doute dans la mesure que le comportait la modicité de nos ressources, mais ne vivant nous-mêmes pour ainsi dire qu'au jour le jour, ayant tous nos orphelins sur les bras, et menacés tous de manquer du nécessaire, que pouvions-nous faire en face d'un si grand nombre de nécessiteux, tous aussi

dignes de compassion les uns que les autres ? aussi il y a eu bien des victimes, et je m'étonne qu'elles n'aient pas été plus nombreuses, vu l'impossibilité où la pauvreté générale mettait tout le monde de porter secours aux affamés.

La première à succomber fut une vieille Crise, l'ancienne femme de Rabaska ; elle vivait avec la plus jeune de ses filles et deux de ses petits enfants. Elle habitait une cabanette en bois derrière le fort. Ayant su qu'elle me demandait, je m'étais rendu aussitôt auprès d'elle. Oh ! qu'elle misère ! je la trouvai seule et sans feu dans sa misérable hutte, sans feu avec une température de 43 degrés centigrades au-dessous de zéro. Elle était déjà mourante. Le froid et la faim vont vite en besogne. Après l'avoir confessée, je retournai immédiatement lui chercher le saint Viatique, mais ce ne fut qu'au prix des plus grandes difficultés qu'elle put communier. Il est vrai que sa fille et ses deux petits enfants auraient pu au moins entretenir le feu du foyer et lui épargner ainsi les souffrances du froid ; malheureusement, tous mouraient de faim, voilà pourquoi ils passaient la plus grande partie de la journée à mendier çà et là les quelques bouchées de nourriture qui les empêchaient de mourir. C'est ce que la pauvre vieille avait fait elle-même tant qu'elle l'avait pu. Elle expira quelques heures après mon départ. Un peu plus tard, une scène plus navrante encore se passait de l'autre côté du lac Clair ; il y avait là deux familles dont l'une de Cris et l'autre de Montagnais. Déjà ils avaient mangé toutes leurs fourrures ; après les fourrures était venu le tour des chiens ; et après les chiens les retailles de cuir et les souliers qui n'étaient pas strictement indispensables. Pressés de plus en plus par la disette, ils se décidèrent enfin à prendre le chemin de la mission. Mais ils étaient déjà si exténués qu'ils pouvaient à peine marcher. Or, dans la brigade, il y avait une vieille infirme, et comme son âge et ses infirmités ne lui permettaient pas de suivre la bande, que fit-on ? On prit le parti de l'abandonner. C'était pour elle une sentence de mort, ni plus ni moins. Les autres n'arrivèrent ici qu'au bout de la septième journée et plus ressemblants à des squelettes qu'à des êtres vivants. Cette infortunée, qui a été inhumée dans la suite, mourut dans le campement même où elle avait été laissée. C'était la veuve du vieux Croche.

De tous côtés on n'entendait parler que de famine et d'affamés. Plusieurs sont morts sans les secours de la religion, mais il y en a un certain nombre qui ont eu cette dernière consolation, entre autres la vieille mère de *Wabistikwan*, qui s'était réfugiée à la Grosse-Ile avec sa famille. Elle me fit appeler vers la fin de février. Comme je me trouvais seul et qu'il me fallait, par conséquent, rentrer le même jour, je célébrai la sainte messe avant l'heure réglementaire et je partis en compagnie du frère Henry ; aller et retour, c'était douze lieues que nous avions à parcourir. Fort heureusement que mon compagnon avait bonnes jambes et bons poumons,

à trefois moi aussi, je les ai eus assez robustes et vigoureuses, mais aujourd'hui, non. Lorsque la fatigue devenait trop accablante, je me jetais donc un moment sur le traîneau ; pour lui, il courait tout le temps. A mon arrivée au camp, tous les sauvages se présentèrent pour m'offrir la main. Pauvres gens, là aussi ils étaient tous aux prises avec les horreurs de la faim ; malgré cela, ils étaient si heureux de voir le prêtre, qu'ils semblaient oublier leurs misères, et le bon vieux *Sakishaneb* me dit : " Mon père, quand je te vois, c'est comme si je voyais le bon Dieu lui-même ; nous avons peur que tu ne fusses pas arrivé assez tôt. Celle qui me demande est donc bien malade, lui dis-je ? — Oh ! oui, son souffle est déjà presque éteint. " Sur cette réponse, je me rendis sans délai où elle était ; en me voyant entrer, elle leva les deux mains vers le ciel et s'écria d'une voix entrecoupée par l'oppression qui l'accablait : " Merci, merci mon père, à présent que je t'ai vu, je ne crains plus de mourir. " Je la confessai aussitôt et lui administrai les derniers sacrements. C'était tout ce que je pouvais faire. Pendant que je la préparais à paraître devant Dieu, le frère préparait pour nous le petit dîner que nous avions apporté. Tout maigre qu'il était, il fallut encore cependant le partager avec ceux qui nous entouraient. J'allai ensuite donner une dernière bénédiction à la mourante, et nous reprîmes le chemin de nos pénates où nous arrivâmes à 10 heures du soir. Le lendemain, deux hommes nous amenaient le corps de cette femme pour être déposé dans le cimetière de la mission.

Au commencement de mars, un jeune métis qui venait de la Pointe à l'abri rencontra une femme étendue sur la neige ; le désordre de ses vêtements laissait voir clairement qu'elle était tombée là accidentellement. Croyant qu'elle était morte, il lança ses chiens au galop et arriva au fort tout affolé de frayeur. Informé du fait, M. MacDougall fit partir immédiatement deux hommes avec un traîneau pour aller la chercher. Arrivés sur les lieux, ceux-ci lui adressèrent la parole ; point de réponse, elle respirait encore pourtant. Ils s'empressèrent donc d'allumer un bon feu pour la ranimer, lui donnèrent à boire quelques gorgées de thé chaud et revinrent avec elle cette même nuit. Ici, tout le monde la croyait morte, et ce fut dans cette persuasion qu'à leur retour j'allai moi-même m'informer si elle était chrétienne ou infidèle, pour procéder, s'il y avait lieu à la cérémonie de sa sépulture, parce que personne ne savait que c'était. Mais quelle surprise pour moi, lorsque je vis un petit Cric accourir au devant de moi en me disant : *n'ola Keyabitch p'matisiw*, " Père, elle vit encore ! " Effectivement, elle la trouva pleine de vie et ayant toute sa lucidité d'esprit. Je lui demandai alors d'où elle venait, quels étaient ses parents et où elle demeurait. Elle me répondit que l'automne dernier elle était descendue de la petite Rivière-Rouge, que sa mère était morte gelée, il y avait sept ans, et que son père, nommé *Nikanikapiw*, se trouvait alors à la Rivière aux foins ; mon nom à

moi, ajouta-t-elle, c'est Catherine. Je lui demandai ensuite si elle avait vu souvent *l'homme de la prière*. „ Je ne me souviens de ne l'avoir vu qu'une seule fois, ” me dit-elle. Après lui avoir montré avec quelle bonté Dieu l'avait protégée contre les dangers qu'elle avait courus, j' lui exposai les vérités fondamentales de la religion et je l'engageai à se confesser. Elle ne savait pas même ce que c'était que la confession ; je le lui expliquai en peu de mots ; dès qu'elle eut compris que c'était là le seul moyen établi par Dieu pour la rémission des péchés, elle y consentit sans difficulté ; j'avais été bien inspiré, car les longues privations qu'elle avait endurées, avait tellement rétréci les voies digestives chez elle, que quelques jours après, elle mourut subitement, étouffée par la nourriture dont elle ne pouvait se rassasier. Elle avait de 16 à 17 ans. Pauvre enfant, elle était restée évanouie dans la neige pendant trois jours et deux nuits ! C'est prodigieux qu'elle ne fût pas morte dix fois pour une, parce que le thermomètre marquait de 35 degrés à 36 degrés centigrades.

Le révérend père Pascal eut voulu vous raconter la fin tragique de la brigade de Catholique La Violette, moi je ne vous en parlerai pas. Vous le voyez, Monsieur, les jours que nous venons de traverser ont été extrêmement mauvais. Dans les desseins mystérieux de la divine Providence, il n'y a pas de mal cependant qui ne tourne à quelque bien, et c'est aussi la douce compensation qu'elle nous a accordée dans les calamités qui nous ont frappés, car jusqu'à présent le chef des Cris de la petite Rivière-Rouge avait refusé obstinément d'embrasser la foi ; non content de rejeter la grâce du salut, il se montrait plus attaché qu'aucun de ses congénères aux observances ridicules et criminelles, qui leur ont été léguées par leurs ancêtres. Eh bien, contre toute attente, cet hiver, j'ai eu la consolation de le baptiser lui et sa famille. Depuis il est venu nous voir plusieurs fois, et continue à prier régulièrement.

A la disette a succédé l'inondation. Tout le pays d'Athabaska, si on en excepte les points les plus culminants, ne présente littéralement que l'aspect d'une vaste mer sans limites, pas de fourrages nulle part. De là, nécessité pour nous de nous défaire de notre troupeau. Déjà le révérend père Pascal a vendu trois vaches, si au moins, nous pouvions en conserver une couple pour le remonter dans un temps meilleur ; mais c'est fort douteux que nous réussissions. Pour compléter l'exposé de notre situation, il me reste à vous dire que nos récoltes n'annoncent rien de bon. Du reste, rien de surprenant après les intempéries que nous avons eues et qui continuent encore aujourd'hui. En effet, durant toute la première moitié du mois de juin, le thermomètre marquait tous les jours une variante de 9 degrés à 10 degrés au-dessous de zéro ; vers le 18 est venue une tempête de neige qui a duré pres de deux jours, et depuis ce sont des pluies sans fin.

Je vous prie, Monseigneur, de me faire passer un exemplaire des *Offices votifs* ; le mien est incomplet et tombe en lambeaux.

Avant de terminer, permettez-moi, Monseigneur, de solliciter une de vos plus affectueuses bénédictions, et veuillez agréer la nouvelle expression de l'obéissance respectueuse du dernier de vos enfants.

L. M. LE DOUSSAL, O. M. I.

L'instruction religieuse dans les écoles primaires en Angleterre

En Angleterre, avant 1870, dans toutes les écoles primaires, l'instruction religieuse faisait partie nécessaire de l'enseignement. Les lois de 1870, 1876 et 1880 vinrent modifier cet état de choses, non point comme en France, par esprit d'hostilité à la religion, mais parce qu'en Angleterre, depuis l'établissement du protestantisme, les sectes religieuses se sont multipliées à l'infini, et qu'il semblait de plus en plus difficile de donner l'instruction religieuse dans des écoles où cinq, six et même davantage de ces sectes avaient des partisans.

Une commission royale fut nommée par le gouvernement anglais, au mois de janvier 1836, pour étudier les effets de la législation nouvelle qui avait institué en Angleterre une sorte d'enseignement neutre. Cette commission vient de terminer ses travaux et de publier son rapport définitif.

Elle comptait dans son sein des membres de la chambre des lords et de la chambre des communes, des fonctionnaires du ministère de l'instruction publique, des inspecteurs de l'enseignement officiel et de l'enseignement privé, des professeurs et des instituteurs, des délégués des principales sociétés d'éducation, prêtres et laïques, catholiques, protestants et dissidents, nobles, bourgeois et simples ouvriers. Aussi a-t-on pu dire, à juste titre, qu'elle était appelée à refléter fidèlement l'opinion moyenne du pays tout entier, ce qui ajoute encore à la valeur des conclusions formulées par la commission royale, après plus de cent séances, consacrées à recueillir et à contrôler un nombre considérable de dépositions orales et écrites, émanées des autorités les plus compétentes.

Parmi ces conclusions, celles qui ont trait à l'instruction morale et religieuse nous paraissent mériter surtout l'attention.

Voici d'abord ce que disent les commissaires dans le préambule du chapitre traitant cette question : " Tout en étant animés d'un
" seul et même désir, celui de procurer aux enfants dans les écoles
" primaires l'instruction la meilleure et la plus complète dans toutes
" les branches d'enseignement propres à leur âge et utiles à leur car-
" rière future, nous sommes unanimes à proclamer que l'éducation
" morale et religieuse est chose de plus haute importance encore pour
" les enfants, pour les parents, pour la nation tout entière. Il importe
" extrêmement à nos yeux, que l'enseignement de la morale repose

“ sur des bases à la fois solides et intelligibles : aussi, quoique diffé-
“ rant beaucoup dans notre façon d’envisager la vérité religieuse
“ (nous avons dit que la commission compte des catholiques et des
“ protestants de toutes nuances), sommes nous persuadés que le seul
“ fondement stable sur lequel on puisse élever une théorie de morale
“ propre à susciter de hautes vertus morales est la religion enseignée
“ par Jésus-Christ au monde. ”

Tous les témoignages recueillis par la commission s'accordent d'ail-
leurs à reconnaître le désir presque unanime des parents de procurer
à leurs enfants les bienfaits de l'enseignement religieux. La com-
mission n'a donc pas à repousser énergiquement toute tentative
de sécularisation de l'enseignement primaire, et proposa même d'ins-
tituer un examen annuel sur les matières religieuses dans toutes les
écoles inspectées.

Le rapport fait remarquer encore que les écoles dominicales (*Sun-
day schools*), quelle que soit leur utilité, ne peuvent suffire à donner
aux enfants l'instruction religieuse requise ; et que si cette instruc-
tion ne devait plus être donnée dans les écoles primaires proprement
dites (*Day schools*), un nombre considérable d'enfants serait privé de
toute éducation morale et religieuse, ce qui aurait pour l'Etat les plus
graves conséquences. Il condamne aussi de la façon la plus formelle
la prétention émise par quelques réformateurs, de voir l'enseigne-
ment religieux se donner en dehors des heures de classe par des per-
sonnes étrangères à l'enseignement.

Enfin la commission constate que partout où l'on a organisé
avec un soin suffisant l'enseignement de la religion en lui réservant
un temps convenable, on remarque la “ grande influence qu'elle a
exercée sur la conscience des “ élèves et sur leur bonne conduite ; ”
elle exprime en même temps le vœu “ de voir l'instruction morale et
“ religieuse de la jeunesse atteindre, dans toutes les écoles libres ou
“ officielles, le haut degré de développement obtenu déjà dans quel-
“ ques-unes d'entre elles ” et souhaite “ de voir clairement établi que
“ l'Etat, tout en désirant maintenir scrupuleusement les garanties
“ admises par le législateur en faveur de la liberté de conscience, ne
“ songe en aucune façon à décourager le zèle de ceux qui, dans les
“ écoles primaires publiques du pays, s'efforcent d'élever les enfants
“ dans l'amour de Dieu, et dans l'obéissance à sa loi. ”

En présence de ces déclarations si nettes et si catégoriques, il nous
paraît inutile d'insister davantage : au lecteur impartial à juger jus-
qu'à quel point on peut soutenir que l'on marche en Angleterre, com-
me en France, à la sécularisation complète de l'enseignement pri-
maire.

L'esclavage en Afrique

L'esclavage a disparu de toutes les contrées d'Amérique : l'empire du Brésil, le dernier, vient de l'abolir. Mais il subsiste encore en Afrique ; il y est plus cruel, plus implacable. Le cardinal Lavignerie, archevêque d'Alger, commence, au nom de la croix de Jésus-Christ, la guerre contre ce fléau. Voici les principaux passages de son discours à Saint-Sulpice, Paris.

..... Pendant que l'esclavage américain tombait peu à peu, on pouvait entendre des cris de désespoir, chaque jour plus nombreux, s'élever du centre de l'Afrique. Les explorateurs belges, anglais, américains, en portaient les échos jusqu'à nous.

Sans doute, l'esclavage avait toujours existé dans ces régions, mais jamais dans les proportions où il se révèle aujourd'hui, car il menace désormais d'anéantir tout un peuple.

C'est ce que le monde civilisé ne sait pas bien encore, ce que le vicaire de Jésus-Christ veut qu'il connaisse et ce que je viens vous dire, en ma double qualité de pasteur, de père de tant d'infortunés.

Je ne connais moi-même, à fond, ces choses que depuis quelques années ; j'en avais passé déjà plus de dix dans l'Afrique du Nord, sans recevoir d'autres révélations sur tant d'infamies que des bruits vagues de l'intérieur. Il y a dix ans, enfin, j'ai pu envoyer mes propres fils, les missionnaires d'Alger, jusqu'au centre des provinces équatoriales, encore presque inconnues. Ce sont les seuls Français qui aient pénétré et se soient fixés jusqu'ici dans ces lointains parages. Il y a dix ans qu'ils y souffrent de tous les maux que traînent après eux et un climat meurtrier, et des fatigues sans fin, et la privation de toutes choses ; mais leur plus dur martyre est encore d'assister impuissants aux tortures des populations qu'ils allaient évangéliser et qu'ils voient tristement périr. C'est par eux que j'ai su à quel sort lamentable les nègres des grands lacs, poursuivis, traqués comme des animaux, étaient livrés par les marchands esclavagistes. J'aurais voulu, dès les premiers jours, le faire savoir moi-même à tout l'univers, ne voyant, en dehors d'un dé ces mouvements de réprobation universelle, qui forcent toutes les volontés, aucun moyen de sauver tant de victimes. J'ai hésité néanmoins. Je me suis demandé si mes révélations, en excitant la haine de ceux dont j'allais dénoncer les fureurs, ne voueraient pas mes fils à une mort plus prompte et plus sûre, et ne priveraient pas ainsi les noirs de l'appui qu'ils pouvaient en attendre.

Mais les temps ont marché, les explorateurs se sont multipliés. Plusieurs ont écrit déjà (1) ; leurs récits, s'ils n'ont pu tout dire, parce qu'un homme qui ne fait que passer ne peut tout voir comme celui qui demeure, ont assez déchiré les voiles pour qu'on puisse les arracher sans retour. D'ailleurs, l'Europe a tourné ses regards vers l'Afrique, les puissances se la sont d'avance partagée.

(1) A leur tête se trouvent Livingstone, Cameron, Stanley, Burton, Speke, Pinto, etc.

Ce qui ne paraissait pas possible il y a dix ans, est possible aujourd'hui.

Sachez donc, mes très chers frères, que, depuis plus d'un demi-siècle, et pendant que nos regards étaient fixés sur d'autres contrées, le mahométisme envahissait peu à peu, sans bruit, avec une persévérance qui ne s'est pas lassée, la moitié de l'Afrique. Dans certaines régions, celles qui sont les plus voisines de nous, il fondait des empires ; des autres, il faisait sa proie pour l'esclavage. Dieu me garde d'abuser de la parole pour accuser, sans y être contraint, les hommes et surtout les peuples. Je vis, d'ailleurs, au milieu des musulmans. S'ils ne me regardent pas comme leur père, je dois, en ma qualité de pasteur, les regarder et les aimer comme mes fils. Mais je ne puis m'empêcher de dire, aujourd'hui, que, parmi les erreurs si funestes à l'Afrique, la plus triste est celle qui enseigne, avec l'Islam, que l'humanité forme deux races distinctes : l'une, celle des croyants, destinée à commander ; l'autre, celle des maudits, comme ils l'appellent, destinée à servir ; or, dans cette dernière, les nègres tiennent pour eux le dernier rang, le rang même des animaux.

Parvenus par leurs conquêtes jusqu'au centre d'un continent peuplé de noirs, les musulmans se sont donc mis à l'œuvre que justifient leurs doctrines. De proche en proche, les bandes esclavagistes, créées par eux, ont avancé dans l'intérieur, venant du Maroc, du pays des Touaregs, de la Tunisie, sur Tombouctou et les contrées qui entourent le Niger, de l'Égypte et de Zanzibar sur la région des lacs, et enfin, aujourd'hui, jusqu'au delà du haut Congo et presque aux confins des possessions anglaises et des colonies du Cap.

Partout ils font la même chasse impie qui alimente leur commerce.

Tantôt les ravisseurs se dissimulant le long des sentiers, dans les forêts, au milieu des moissons, enlèvent par la violence les femmes, les enfants noirs qui se présentent isolés. Les choses en sont à tel point, près des grands lacs, — je rapporte ici textuellement les paroles d'un de mes missionnaires, — que maintenant *“ toute femme, tout enfant qui s'éloigne à dix minutes de son village n'est plus certain d'y revenir (1). ”* L'impunité est absolue. Aucun chef noir des petites tribus indépendantes, entre lesquelles tout le pays est divisé, n'a de pouvoir pour réprimer ces violences. Tandis que les troupes esclavagistes, composées d'Arabes et de métis, de nègres même du littoral, ne sortent qu'armées jusqu'aux dents, les populations sauvages des hauts plateaux de l'Afrique n'ont pour armes que des pierres, des bâtons ou, tout au plus, des flèches et des lances. Aussi, sont-elles incapables de lutter contre les brigands qui les envahissent et de se soustraire à leurs coups.

Mais, ce n'est pas seulement aux individus isolés qu'ils s'attaquent : ils organisent leurs expéditions comme on organise une

(1) Journal mss du P. Moinet.

guerre, tantôt seuls, tantôt par un raffinement de scélératesse, alliés à des tribus voisines auxquelles ils offrent leur part du pillage et qui, le lendemain, deviennent leurs victimes à leur tour. Ils tombent ainsi la nuit sur les villages sans défense ; ils mettent le feu aux huttes de paille. Ils déchargent leurs armes sur les premiers qu'ils rencontrent. La population commence à fuir, cherchant le salut dans les bois, au milieu des lianes impénétrables, dans les lits desséchés des rivières, dans les hautes herbes des vallées. On la poursuit, on tue tout ce dont on ne peut pas tirer parti sur les marchés intérieurs : les vieillards, les hommes qui résistent ; on prend les femmes et les enfants.

Tout ce qui est pris est immédiatement entraîné, hommes, femmes et enfants, vers un marché de l'intérieur.

Alors commence pour eux une série d'ineffables misères. Les esclaves sont à pied ; aux hommes qui paraissent plus forts et dont on pourrait craindre la fuite, on attache les mains et quelquefois les pieds, de telle sorte que la marche leur devient un supplice, et sur le cou on place des cangues à compartiments qui en relient plusieurs entre eux. C'est la description que nos pères en font dans leurs lettres.

Voilà, je le répète, ce qui a lieu en ce moment dans l'intérieur de l'Afrique équatoriale, sur cinquante points à la fois ; voilà comment les musulmans esclavagistes, foulant aux pieds les lois humaines, les lois divines, les lois de la nature, non seulement créent ces ineffables misères, mais préparent à bref délai la destruction des hommes, des familles, des villages, des provinces de l'Afrique intérieure, pour en faire un immense désert.

Je n'exagère rien, et je ne puis que répéter, d'ailleurs, avec Livingstone, qu'on ne peut exagérer lorsqu'il s'agit de l'esclavage africain ; je répète ce que voient, ce que m'écrivent mes fils, ce qu'ont déjà raconté, en partie, les explorateurs les plus dignes de foi, anglais et américains, protestants et catholiques. Jamais, et c'est ainsi que je résume ma pensée, jamais le monde n'a été, nulle part, le témoin d'autant d'excès sacrilèges. La traite aux colonies n'approchait de cette traite, dans l'intérieur de l'Afrique, ni pour le nombre des victimes, ni pour la basse cruauté des bourreaux, ni pour l'étendue des désastres.

La traite coloniale ne s'exerça guère, en effet, que sur les adultes et plus particulièrement sur les hommes. Ce que demandaient les colons d'Amérique, c'était la plus grande somme de travail pour leurs cultures. Or, ce qu'il fallait pour cela, c'étaient des hommes faits. Les enfants étaient presque une charge, jusqu'au jour où ils pouvaient travailler à leur tour. En Afrique, pour la traite de terre, telle que les musulmans esclavagistes l'ont instituée, les conditions sont changées. Lorsqu'ils étaient transportés sur les côtes américaines, les nègres adultes ne pouvaient plus fuir. L'Océan les gardait. Sur terre, au contraire, et voué à ses

souffrances, le nègre adulte n'a qu'une pensée : s'enfuir, dans l'espérance de retrouver l'emplacement de son village, ou de garder du moins sa liberté dans quelque tribu ignorée. De plus, sur les hauts plateaux de l'Afrique, la terre, le soleil, les pluies, toutes les conditions de la culture sont si favorables, que le travail de l'homme est presque inutile ; celui de la femme suffit. Donc enlever les hommes, les traîner à grand'peine, les nourrir jusqu'aux marchés à esclaves, est une spéculation peu productive. C'est la femme et l'enfant qui, sur les marchés de l'intérieur, ont remplacé l'homme dans la vente. Faibles, timides, ils reculent devant les incertitudes et les dangers d'une fuite. On les achète donc sans crainte, les femmes pour des débauches sans limites, les enfants pour les coups.

On a vu des chefs puissants, comme Mteça et aujourd'hui Mouanga, roi de l'Ouganda, avoir, à la fois, jusqu'à douze cents femmes. Les plus pauvres en ont tous plusieurs. Dans le centre africain, ces malheureuses victimes ne coûtent pas cher. On cède, aujourd'hui, en certains lieux plusieurs femmes pour une chèvre, un enfant pour un paquet de sel. Cela n'a rien qui puisse étonner. La chèvre, on doit l'élever ; le sel, il faut le tirer des salines, le porter au loin ; la femme et les enfants, il suffit de les prendre et de les enchaîner. Les choses en sont venues à un point, dont il n'est question dans aucune histoire : l'homme, dans l'intérieur de l'Afrique, est souvent la monnaie qui remplace pour les plus menus achats, toutes les autres, même les coquillages des lacs et de la mer.

Mais ce n'est pas la seule raison qui rend l'esclavage de terre pire que ne l'était l'esclavage colonial. Pour porter les esclaves dans le nouveau monde, le voyage était difficile et de longue durée. La navigation à voiles existait seule. La vente de l'homme dans les colonies était donc forcément limitée. Aujourd'hui, la chasse, la vente sont perpétuelles et à la portée de tous. Il suffit, pour l'alimenter, d'un métis avec sa troupe esclavagiste, de pauvres noirs désarmés pour proie, et de tribus pour acheter le gibier humain. Aussi, pendant que nous ignorions ces choses en Europe, les marchés à esclaves se multipliaient partout dans l'intérieur. Ils ne sont plus, il est vrai, nulle part sur les rivages, depuis qu'il n'y a plus d'acheteurs pour les pays d'outre-mer ; mais on les trouve partout dans l'intérieur des terres, dans les villes lointaines du Maroc, dans les oasis du Sahara, à Tombouctou, au sud du Niger et jusqu'au Zambèze, et plus encore sur les plateaux des grands lacs, où la population inoffensive, comme autrefois celle des Indiens du Pérou, encourage l'audace des négriers et leurs appétits féroces, par sa densité même et la fécondité de son sol.

Là se poursuit, surtout, l'œuvre infernale ; là, nos missionnaires la constatent chaque jour dans les journaux de leurs missions.

Le dernier courrier de Zanzibar vient de me porter, dans ces journaux de nos pères, le récit d'une de ces scènes de barbarie. Autrefois, je ne l'aurais pas publié ; aujourd'hui que l'œuvre de

justice commence, je vais le donner sans retard aux feuilles publiques. Vous le pourrez donc lire, et vous y verrez comment ces démons ne respectent rien, ni l'âge, ni le sexe, ni la faiblesse; comment ils étendent les femmes mortes à leurs pieds, lorsqu'elles résistent; comment nos missionnaires sont obligés de souffrir ainsi les angoisses de mille morts, non pour eux-mêmes (ils ont fait d'ailleurs le sacrifice de leur vie), mais parce que, témoins du malheur des noirs, ils restent impuissants à les secourir, ne voulant pas les exposer à quelque nouveau massacre par une résistance inégale; ne pouvant davantage payer la rançon de tous, et ayant le cœur doublement déchiré par la joie de ceux qu'ils délivrent, et par le désespoir de ceux qui partent enchaînés.

Tout ceci, mes frères, je le dis une dernière fois, c'est l'esclavage africain tel qu'il existe en cette année 1888, au dix-neuvième siècle après Jésus Christ. Vive Dieu! si vos sentiments répondent aux miens, il ne dépendra pas de nous, j'en ai la confiance, qu'il continue ainsi à nous déshonorer en paix!

Mais il faut en finir avec ces détails, si émouvants qu'ils soient, car j'abuse du temps qui m'est accordé. Venons aux chiffres précis qui doivent être la condamnation sans appel. Savez-vous, chrétiens, combien la traite musulmane vend d'esclaves depuis dix ans dans l'intérieur de l'Afrique? Je ne vous donne pas seulement le chiffre de mes missionnaires, *il est de quatre cent mille par année*, je vous donne celui de Cameron, *qui est au minimum*, dit-il, *de cinq cent mille* (1): Vous entendez, *cinq cent mille esclaves vendus chaque année* sur les marchés de l'intérieur africain, dans les conditions que je viens de dire.

Mais je ne parle que d'esclaves vendus, et, pour tout dire, on doit ajouter, selon les explorateurs et selon nos pères, à chaque esclave mis en vente, les victimes massacrées dans la chasse humaine, ou mortes de souffrances et de faim dans les caravanes qui se rendent sur les marchés. Les uns disaient quatre, les autres cinq, d'autres enfin, jusqu'à dix morts pour un seul esclave.

Cameron, confirmant cette estimation, rapporte que, pour se procurer cinquante femmes qu'il devait vendre, un de ces tigres a détruit, près de lui, dix villages inoffensifs qui comptaient, chacun, jusqu'à deux cents âmes et massacré tous leurs habitants (2).

(1) Voici ces propres paroles: "La question qui, actuellement, se pose au monde civilisé, est celle-ci: Doit-on permettre un commerce d'esclaves qui en Afrique cause, au minimum, une perte annuelle de plus de cinq cent mille existences, doit-on permettre à l'odieux trafic de continuer?"

"Il n'est pas un être digne de ce nom qui ne réponde négativement."
(CAMERON, *Comment j'ai traversé l'Afrique*. Paris, Hachette, p. 531.)

(2) Voici ce que dit Cameron: "Pour obtenir les cinquante femmes dont Alvarez se disait propriétaire, dix villages avaient été détruits; dix villages ayant chacun de cent à deux cents âmes, un total de quinze cents habitants! Quelques-uns avaient pu s'échapper, mais la plupart—presque tous—avaient péri dans les flammes, été tués en défendant leurs familles, ou étaient morts de faim dans la jungle, à moins que les bêtes de proie n'eussent terminé plus promptement leurs souffrances." (CAMERON, *A travers l'Afrique*, édition Hachette, p. 384.)

Si, dans les autres régions où la chasse à l'homme s'exerce, la proportion était la même, cela ferait deux millions de noirs mis à mort ou vendus chaque année ; et, en cinquante ans, la dépopulation complète de l'Afrique intérieure !

Je ne m'étonne pas de cette conséquence, en lisant ce que m'écrivait mes fils, qu'il n'y a pas un seul jour où il ne passe sur le lac Tanganika une caravane d'esclaves. Aussi, lorsqu'ils arrivèrent, il y a dix ans, aux confins de Manyéma, la province la plus populeuse de leur voisinage, elle était entièrement couverte de villages et de cultures ; et, aujourd'hui, les esclavagistes de Tipotipo ont fait de la plus grande partie de cette région, grande comme le tiers de la France, un désert stérile où l'on ne trouve plus, comme dernière trace des anciens habitants, que les ossements des morts.

A propos du duel

On parle beaucoup du duel en ce moment. Les catholiques fidèles ne peuvent que réprouver une coutume, passé malheureusement dans les mœurs françaises, mais aussi contraire à la saine raison qu'à l'enseignement de l'Eglise.

A ce sujet, nous recommandons à nos lecteurs la touchante histoire qui suit :

Il y a un mois nous faisons étape à Remiremont, dans les Vosges ; nos colonnes de route avaient déjà fait séjour dans cette ville ; on ne voulut pas surcharger les habitants, et je fus détaché avec quarante chevaux sur un petit village situé à dix kilomètres en avant.

Le logement n'avait pas été préparé à l'avance et, après avoir casé mes hommes et mes chevaux le mieux qu'il m'avait été possible, je cherchais une auberge, lorsque le vieux curé du village, qui avait vu notre arrivée—nous avons fait halte sur la place de l'église—vint à moi et, me montrant son presbytère, m'offrit l'hospitalité :

—Ce n'est pas luxueux, me dit-il. Ni la commune ni le curé ne sont riches, mais vous y serez toujours mieux qu'à l'auberge, qui est encombrée de rouliers ; c'est aujourd'hui marché.

Et comme j'hésitais :

—Venez, ajouta-t-il. Vous fêterez avec ma sœur et moi notre cinquantième. Nous avons reçu un beau homard. C'est chose rare en nos petits pays.

Le homard me décida, et je suivis le vieux prêtre.

Le pauvre homme ne savait pas quelle tempête il introduisait dans sa calme demeure. Je n'y étais pas depuis une heure que déjà les six arbres fruitiers du jardinet étaient veufs de leurs fruits ; les inévitables festons de buis qui dessinaient les allées, écrasés en maints endroits ; les éroniques,—cette fleur était à peu

près l'unique représentant de la flore du presbytère,—dépouillées de leurs principaux attraits.

Le vieillard assistait, en riant, à ce carnage :

—Gardez au moins un peu d'appétit pour notre homard, dit-il en me voyant mordre à belles dents dans une des pêches pillées sur ses espaliers, car voici ma sœur Véronique qui vient nous annoncer que l'heure est venue de nous mettre à table.

Je compris alors pourquoi les véroniques avaient la suprématie dans ce petit coin de l'empire de Flore.

La sœur Véronique était une petite vieille très cassée, aux cheveux blancs comme la neige, à la physionomie douce et mélancolique. La douleur avait passé par là. Mais j'étais bien homme à m'en inquiéter !

Le poulet de la sœur Véronique était doré et tendre, le homard mollement couché sur son lit de persil faisait plaisir à voir ; le petit vin blanc du curé avait un goût de pierre à fusil tout guillemet. Cela suffisait. Mon appétit calmé, je me mis à causer à tort et à travers, suivant mon habitude, et je ne sais comment je vins à parler d'une dispute entre deux de mes camarades, qui s'était terminée par un duel d'ailleurs assez comique.

La sœur du curé qui, sans se mêler à la conversation, m'avait écoutée jusqu'à là, plus étonnée que scandalisée de mes folies, se leva alors et, prétextant un ordre à donner, sortit de la salle.

Je remarquai qu'elle avait les yeux pleins de larmes et je restai un moment interdit.

—Il faut pardonner à ma pauvre sœur, Monsieur. Vous avez, sans le vouloir, ravivé dans son cœur une plaie bien douloureuse. Il y a aujourd'hui cinquante ans que nous nous sommes mis en ménage, dit le vieillard avec un triste sourire. Tous deux orphelins. Moi, tout jeune curé, très fier de ma petite église et du modeste presbytère, où vous avez bien voulu accepter l'hospitalité. Elle, toute jeune veuve avec deux enfants jumeaux ; un fils et une fille que nous avons élevés ensemble. Le fils, militaire, a été tué, à l'âge de dix-neuf ans, dans un de ces duels dont vous venez de parler, peut-être un peu légèrement ; la sœur jumelle est morte de chagrin un mois, jour pour jour, après la mort de son frère. Depuis ce temps, la pauvre mère souffre, pleure et chaque jour se traîne plus misérablement.

Pour moi, Monsieur le lieutenant, à la douleur du parent s'est jointe la douleur du prêtre ; car mon pauvre neveu n'a pas eu sur sa tombe les prières de l'Eglise. C'était justice, et je me suis incliné ; mais l'habit que je porte vous dit assez combien j'ai dû souffrir.

J'étais ému et je maudissais l'intempérance de ma langue, qui avait réveillé ces douloureux souvenirs, lorsque la sœur du curé entra et, sans me regarder, dit quelques mots à l'oreille de son frère.

(A suivre.)

DECES DE LA SEMAINE.



C'est une salutaire et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.

II Mach., XII, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS

J. Guivreau, ép. Forget.—C. Beaudriault.—A. Senécal.—L. Dupuy.—
Z. Lauzon.—P. Labrecque.—M. Boucher, Vve Benoit.—T. Dugas.—D.
Lapointe.—J. R. Récoté, ép. Michaud.—R. L. Yon, ép. Côté.—S. Daoust,
ép. N. Fafard.—A. T. Fitzpatrick.—L. A. Bourlon, ép. Bagg.—N. Dage-
nai.—J. Orchar.—M. Lynch, ép. E. Mathieu.—H. Richer.—L. Turcotte.
—P. Bradry.—C. Gagné, ép. St-Jean.—P. Ménard, Vve Lanctot.

DE PROFUNDIS.

MAGASIN DU SACRE-CŒUR

DESAULNIERS FRERE & CIE

(SUCCESEURS DE L. E. DESMARAIS)

IMPORTATEURS D'ORNEMENTS ET BRONZES D'EGLISE

VETEMENTS SACERDOTAUX ET VASES SACRES

ASSORTIMENT COMPLET D'IMAGERIE RELIGIEUSE

CHAPELETS, MEDAILLES ET CRUCIFIX

BANNIÈRES, MERINOS A SOUTANES, SAY NOIR

HUILE D'OLIVE, CIERGE^c ETC., ETC.

Toutes les commandes par la malle ou autrement sont remplies avec pon-
tualité et promptitude.

Les Messieurs du clergé et les communautés religieuses sont priés de bien
vouloir faire une visite à notre assortiment, qui est absolument au complet.

1628 RUE NOTRE-DAME 1628

MONTREAL.

PENTURES A RESSORT DE GEER

employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édi-
fices publics, les seules durables.

SSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENETRES

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

A. F. X. BEAUDRY

(ÉTABLI EN 1868)

MARCHAND DE CUIR.

Toujours en mains un assortiment complet de Cuirs, Four-
nitures et outils de Cordonniers, Selliers, Tan-
neurs et Corroyeurs, Formes, Empeignes importées, etc.,
etc., qu'il offre à des Prix qui défient toute compétition.

Une attention toute particulière est apportée au service des
Communautés Religieuses.

271 et 273, RUE SAINT-PAUL, Montréal.



A VENDRE
UN ORGUE A TUYAUX

EN BONNE CONDITION
VOIR ET S'ADRESSER A
J. CARON, Facteur d'Orgues,
3478 NOTRE-DAME, SAINT-HENRI.

WILLIAM BRITTON

PLOMBIER

Poseur d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

PROPRIETAIRE DE LA FOURNAISE A EAU CHAUDE "MORNING-GLORY"

TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL

COMMANDES EXECUTEES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRÈRES DE LA CHARITE.

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté de
la dite église, près Montréal, P. Q.

NOUVEAU MANUEL

DE

CHANTS LITURGIQUES

TRADUITS EN NOTATION MODERNE, AVEC RYTHME PRECIS

SUIVIS DE 39 MOTETS EN MUSIQUE POUR SALUTS, ETC.

A l'usage des Eglises, des Communautés religieuses, des Collèges et des Ecoles

PAR

L'ABBÉ C. BOURDUAS, Ptre

Maître de Chapelle à la Cathédrale de Montréal.

Un volume in-18 de 336 pages, pleine reliure, toile gaufrée.

PRIX :

| | |
|-------------------------|--------|
| Un exemplaire | 0.60 |
| La douzaine | \$6.00 |

EN VENTE CHEZ LES EDITEURS

EUSEBE SENECAI & FILS,

No 20, rue Saint-Vincent,

MONTREAL.

SOUS PRESSE

ACCOMPAGNEMENT

DU

Nouveau Manuel de Chants Liturgiques

PAR

R. OCT. PELLETIER, *Organiste à la Cathédrale de Montréal.*

Un Volume in-4° format oblong, broché... Prix :\$5.00
" " relié..... " 5.50

LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirages, le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le Seizième tirage mensuel aura lieu le

MERCREDI, 19 SEPT. 1888, A 2 H P. M.

VALEUR DES LOTS :

\$ 50,000.00

GROS LOT : UN IMMEUBLE DE 5,000

NOMÉCLATURE DES LOTS

| | | |
|---------------------------------|------------|------------|
| 1 Immeuble de | \$5,000.00 | \$5,000.00 |
| 1 do | 2,000.00 | 2,000.00 |
| 1 do | 1,000.00 | 1,000.00 |
| 4 Immeubles de | 500.00 | 2,000.00 |
| 10 do | 300.00 | 3,000.00 |
| 30 Ameublements | 200.00 | 6,000.00 |
| 60 do | 100.00 | 6,000.00 |
| 200 Montres d'or | 50.00 | 10,000.00 |
| 1000 Montres d'argent | 10.00 | 10,000.00 |
| 1000 Services de toilette | 5.00 | 5,000.00 |

2307 lots valant - - - - - \$50,000.00

\$1.00 LE BILLET

S. E. LEFEBVRE, secrétaire.

Bureau : No 19. RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

ORGUES -- HARMONIUMS DOMINION

FABRIQUES SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION

BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des églises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue; garantis pour 5 ans et surpassant en richesse, en puissance et en suavité de son les meilleurs instruments de fabrication étrangère. Les plus éminents organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums Dominion.

SATISFACTION GARANTIE ET CONDITIONS FACILES

Toujours en magasins, l'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA. Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE,

Agent général pour la province de Québec,
1676, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL